



# Au Fil de l'Oule

## L' édito

*Depuis que la Communauté de Communes a mis en place le tri sélectif sur la vallée de l'Oule, à la fin des années 90, force est de constater que le bilan reste mitigé. Des erreurs de tri persistent au sein des différents bacs même si petit à petit, dans notre vallée comme sur l'ensemble du territoire national, les usagers se familiarisent avec cette nouvelle façon d'appréhender la gestion des déchets ménagers au quotidien.\**

*Joujours à ce propos, je profite de cette nouvelle parution du fil de l'Oule pour vous faire part de mes réflexions au sujet des différentes et nombreuses poubelles qui sont disséminées ça et là aux quatre coins de la vallée et à chaque intersection accédant aux divers hameaux. Personnellement, je m'interroge sur le bien fondé de cette organisation : ces poubelles ont-elles vraiment une utilité à l'endroit où elles se trouvent ? Leur omniprésence n'est-elle pas nuisible à l'environnement ? Ne serait-il pas préférable de concentrer ces containers en un même lieu de passage (sur la D 26) où la population pourrait se rendre et répartir le verre, le papier, les emballages,... et autres, dans les différents bacs respectifs, lors d'un arrêt unique ? Je pose la question et vous invite à y réfléchir à votre tour si vous le souhaitez, puis à nous faire part de votre position selon votre convenance : par téléphone, par courrier, par mail, de vive voix ... Mes conseillers et moi-même prendrons les dispositions qui s'imposent selon ce qu'il ressortira de cette première enquête informelle.*

*\*A ce sujet : quelques guides pratiques du tri sont encore disponibles dans les locaux de la CCVO. N'hésitez pas à venir vous les procurer. Vous pouvez également vous reporter au fil de l'Oule n° 30.*

*Gérard Jenoux*

### Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 : les orientations de la CCVO

P. 3 : départ en retraite

P. 4 à 5 : 4x4 : la haute Vallée de l'Oule au devant de la scène

P. 6 à 7 : patrimoine : les moulins de la Haute Vallée de l'Oule

P. 9 : à paraître prochainement : un livre sur les fouilles du Col des Tourettes :

P. 10 : avis de décès

P. 11 : quelques nouvelles de chez nous

P. 12 : mots croisés

# Les orientations de la CCVO

## Le Conseil Communautaire du 14 mars 2006

### Abonnement au journal « le Tambourinaire »

Le Président explique à son Conseil que l'association « le Tambourinaire » de la Motte Chalancon vient de s'abonner au journal de la CCVO « Au fil de l'Oule ». Il propose qu'à son tour la CCVO s'abonne au journal « le Tambourinaire » afin de consolider le lien existant entre la Haute et la Basse Vallée de l'Oule. Le coût de l'abonnement s'élève à 10 € par an pour 5 numéros. Les conseillers donnent leur accord.

#### Aide aux écoles :

#### La CCVO participe au cycle d'apprentissage de la natation au Domaine de la Germanette

Le Président porte à la connaissance de ses conseillers le montant de la participation financière de la CCVO à l'opération : « cycle d'apprentissage au domaine de la Germanette », dont la CCS est chef de file pour le compte de la CCS, la CCVO et la CCIB. Ce montant pour l'année 2005 s'élève à 85, 20 €.

Les conseillers se déclarent favorables à la réalisation de cette dépense.

#### Sponsorisation

### d'une animation locale

Le Président porte à la connaissance de ses conseillers le projet de l'Association X-TREM Aventure qui envisage une compétition de 4X4 dans la vallée.

Le Président explique que ce projet, s'il se concrétise, sera très bénéfique pour la vallée de l'Oule en terme de tourisme et de retombées économiques.

Le président propose que la CCVO participe financièrement à cette opération à hauteur de 100 €.

Les conseillers délibèrent et s'y déclarent favorables.

de 28 663, 04 €.

Les conseillers ont approuvé à l'unanimité les deux comptes administratifs.

Gérard Tenoux a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'exercice 2006 :

Dans le **budget annexe de la ferme relais** est prévue :

Une enveloppe de 8 646 € en investissement.

Une enveloppe de 5 491 € en fonctionnement.

Dans le **budget principal** est prévue :

Une enveloppe de 110 739 € en investissement.

Une enveloppe de 196 640 € en fonctionnement.

Les conseillers ont approuvé ce budget à l'unanimité.

## Le Conseil Communautaire du 27 mars 2006 (vote du budget)

Madame Aubert a présidé la séance et présenté les deux comptes administratifs :

**Le Compte Administratif de la Ferme Relais** présente :

Un excédent en investissement de 5 146, 66 €

Un déficit en fonctionnement de 2 941, 21 €.

**Le compte administratif du budget principal** présente :

Un excédent en investissement de 15 868, 35 €,

Un excédent en fonctionnement



# Bonne retraite à Christian Collomb

## Recrutement de Christophe Chartrain en remplacement de Christian Collomb

Suite au départ en retraite de Christian Collomb, les conseillers ont examiné plusieurs candidatures et opté pour le recrutement de Christophe Chartrain de Sainte-Marie :

- à compter du 24 avril 2006,
- pour une période d'essai de 6 mois éventuellement renouvelable,
- à raison de 20 h par semaine,
- en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.

Le vendredi 7 avril, tous les conseillers municipaux de la vallée étaient invités par la Communauté de Communes à un pot d'honneur à l'occasion du départ en retraite de l'employé communal Christian Collomb.

Gérard Tenoux a tenu, en son nom et au nom de tous les conseillers, à remercier Christian pour tous les services rendus aux communes depuis 10 ans : « *Je tiens à souligner la disponibilité dont tu as toujours fait preuve, en particulier pour le traitement des urgences les week end. Je rends hommage aussi à la qualité de ton travail, notamment dans le domaine de la peinture et surtout celui de la ferronnerie.* »

C'est en effet pour le travail des métaux que Christian manifestait le plus d'intérêt, compte tenu de ses compétences, acquises tout au long d'une carrière professionnelle riche, en Isère, au Congo, ... et unanimement reconnues en la matière. Des ouvrages sur les trois communes (barrières, parapets, clôtures, ....) en témoigneront en-



Chassé croisé :  
Christian Riquet reste, Christian Collomb part, Christophe Chartrain arrive

core longtemps ça et là à Montmorin, à Bruis, à Sainte-Marie. Le temps est venu donc pour Christian de passer le relais à son successeur : Christophe Chartrain de Sainte-Marie qui fera désormais équipe avec Christian Riquet, comme l'ont souhaité les élus communautaires. Christian s'apprête quant à lui à passer une retraite des plus paisibles dans la vallée de l'Oule, sa vallée, mais il n'abandonne pas complètement « ses chefs » comme il avait coutume de les appeler : « en cas de problème, vous savez où me trouver ! » a-t-il déclaré en recevant son cadeau : une paire de jumelles offertes par la Communauté de Communes.

La bonne nouvelle : entre Denise et Christian le traité de paix est enfin signé ! « *Il m'a donné du fil à retordre, plaisante Denise Garambois, déléguée aux travaux des employés sur la commune de Bruis. Il n'en fait qu'à sa tête. Il est comme ça, ce n'est pas maintenant qu'on va le changer, mais on l'aime bien quand même !* »

*PS : il ne faut plus dire « les Christians » mais « les garçons » !!!*

# X-TREM Challenge aventure : Première édition en Haute Vallée de l'Oule

La Haute Vallée de l'Oule, s'apprête t-elle à figurer parmi les hauts lieux du 4x4 en matière de compétitions de l'extrême ?

C'est en tous cas le pari dans lequel se sont lancés Gilles et Alain Girousse de Montmorin en organisant dans leur village natal la première édition de l'X-TREM Challenge Aventure.

La compétition s'est déroulée pendant tout le week end de Pâques sur terrains privés exclusivement.

Après le Berlin Breslaw en Pologne, le Rain Forest au Portugal ou encore le mythique Camel Trophea en son temps, l'X-TREM Challenge Aventure a fait aujourd'hui son premier pas dans la cour des grandes compétitions 4x4 mondialement connues.

De l'avis de plusieurs spécialistes présents parmi les spectateurs, l'X-TREM Challenge Aventure, d'un point de vue technique, n'a rien à envier aux compétitions étrangères pré-

citées dont il s'inspire. Par comparaison, le niveau de difficulté que les 16 concurrents présents au départ le vendredi 14 avril ont eu à affronter se situerait même encore au-delà ! Dénivelés sévères pour ne pas dire vertigineux, marécages, bourbiers, "drailles" défoncées et même un fossé artificiel creusé à la pelle pour la circonstance, la montagne de Maraysse et le quartier de la Rabasse à Montmorin regorgent de passages suffisamment accidentés pour que des pilotes, parmi les plus "félés" dans le milieu du 4x4, décident de relever le défi.

Mordu lui aussi et pas des moindres : Gilles Girousse, qu'on appelle aussi "godasse de plomb" dans le milieu de l'extrême espère que cette première édition « test », volontairement peu médiatisée en appellera d'autres : « Pour l'instant, il n'existe pas en France d'équivalent au Berlin-Breslaw, Rainforest... L'EXTREM Challenge Aventure sera aussi une occasion supplémentaire de faire connaître la vallée de l'Oule ! »



*Les 16 concurrents au départ : T-shirts encore flambant neuf !...  
Pas pour longtemps !  
A vos marques, prêts, roulez !!!*



*De la « marre aux canards » il faut sortir !!!*

# X-TREM Challenge aventure : Première édition en Haute Vallée de l'Oule

Questionné sur ses réelles motivations à se mettre dans des situations pour le moins "galère", l'un des concurrents, un Strasbourgeois répondra sur un ton étonnamment zen : "à vrai dire, je ne pensais pas que ce serait à ce point suicidaire !"

X-TREM Challenge Aventure est une compétition à part entière qui répond à des règles strictes en matière de sécurité, conformité du matériel, chronométrage, ... « Choub » de Montclus s'est beaucoup investi aux côtés de nombreux autres bénévoles de la Vallée de l'Oule pour l'organisation et le déroulement de la compétition. Une fois lancés, les concurrents doivent franchir une succession d'obstacles naturels numérotés appelés "zones" sous l'arbitrage des nombreux "commissaires" qui veillent à la sécurité des spectateurs et chronomètrent chaque passage, de l'entrée de la zone jusqu'à sa sortie, sachant que tout, ou presque, est permis pour se tirer des situations les plus critiques. En

cas de blocage total des véhicules, les co pilotes ont recours au tractage à l'aide de treuils.



Franchissement de la tranchée : une performance technique de haut niveau.

La compétition s'est déroulée sur 3 jours et deux nuits. Les épreuves nocturnes ont eu lieu au pied de la montagne de Maraysse : rythme d'enfer pour les concurrents qui doivent encore mettre à profit le temps laissé entre 2 séries d'épreuves, non pas pour récupérer mais pour réparer la casse, au besoin aller chercher les pièces parfois à 60 km de là afin de figurer au départ de l'épreuve suivante. L'équipe

corse s'est distinguée, et par son accent, et par son dynamisme jusqu'à remporter le challenge du meilleur esprit d'équipe mais c'est Thierry HEOIS et son copilote Fabrice THOMAS (du club Autrolls Rando) qui sont arrivés premiers au classement général à bord d'une Nissan, devant Sébastien WEBER (du club X-TREM Aventure 4x4) sur Range Rover.

La remise des prix a clôturé cette première édition, qui ne sera probablement pas la dernière, c'est du moins ce qu'espère Gilles même si, en temps qu'organisateur, il n'a pas pu lui-même figurer parmi les concurrents à bord de sa "yellow car" fétiche.



Hors compétition : inauguration de la tranchée par Alain Girousse et Stéphane Corréard qui annoncent ainsi le début de l'épreuve

# Les moulins de la Haute Vallée de l'Oule

Le numéro précédent du Fil de l'Oule a fait l'objet d'un premier article relatif à l'histoire des moulins à eau de la Haute Vallée de l'Oule. Ont ainsi été visités dans un premier temps les moulins de Sainte-Marie et de Bruis.

Nous consacrons ce numéro et le prochain aux moulins de Montmorin qui étaient au nombre de 5.

## à Serre-Boyer : « La scie »

C'est ainsi qu'on a pris l'habitude d'appeler la maison aujourd'hui habitée par André Aubépart. Ce bâtiment était autrefois une scierie mais pas seulement....

C'est un peu pour remplacer le moulin disparu sous les décombres du Devès (voir page 7) que cette scierie a été construite après la guerre de 1870. On sait

Pour les habitants c'est une véritable révolution. Pour acheminer ce courant vers les habitations, tout le monde met la main à la patte : les utilisateurs plantent eux-mêmes les poteaux. Le courant est produit, comme pour le moulin Corréard de Ste-Marie, en 110 et en continu par une dynamo achetée à Valence dans une papeterie.

C'est Hector Girousse, le père de Raymond qui assurait la maintenance du système. Les bénéficiaires le lui rendaient en main d'œuvre. La vanne qui alimentait la turbine était actionnable à distance par des câbles et Hector pouvait ainsi l'ouvrir ou la fermer de chez lui à Serre-Boyer sans se déplacer. Mais quand il décidait d'aller se coucher, c'était naturellement tout le quartier qui était plongé dans l'obscurité !!!

Raymond Girousse a gardé en souvenir de son père la dynamo dans un coin de hangar : « moi vivant, cet objet ne partira pas d'ici » affirme-t-il avec émotion et fierté.

Plus tard, pendant la guerre et par nécessité, le moulin a été uti-

lisé (jusqu'en 1952) pour la fabrication de l'huile de noix grâce à une meule et un pressoir achetés à Poyol dans la Drôme. A noter que ce pressoir se trouve exposé dans « l'Ecurie Casado » de Montmorin. Le système est performant et à cette époque on vient d'assez loin pour faire son huile : de St André de Rosans, de Montjay,... Et une fois sur place, on en profite même pour improviser des repas copieux et bien typiques de ce terroir, composés de saucisses cuites dans la pâte de noix... « à la bonne franquette bien sûr ! »



A Montmorin, juste à côté de la scie : l'huile vient d'être mise en bonbonne : c'est un petit événement !

De gauche à droite : Joseph Corréard de Sainte-Marie (le père de Julien), Henri Girousse (le frère de Raymond), Gustave Marcellin, (le père de Sissi Collomb) Marcel Bégou (ancien marchand de moutons), Aimé Corréard (le père de Jean-Louis), Raymond Girousse et enfin son père : Hector Girousse.

que la turbine, de marque « Francis » était arrivée par le train de Grenoble à la gare de Serres d'où elle avait été ensuite ramenée sur une charrette.

La prise sur l'Oule qui alimentait la scie se situait juste un peu plus haut en aval du « lac ». On y a d'abord coupé du bois, scié des poutres, mais plus tard, au début des années 20, c'est pour fabriquer de l'électricité qu'on utilise la force motrice de la rivière. « La lumière » arrivera de cette façon dans toutes les maisons de Serre-Boyer en 1923, avant même d'éclairer le village de Montmorin lui-même.

# Les moulins de la Haute Vallée de l'Oule

À Serre-Boyer:

« Un moulin, vrai fossile y est enseveli »

Le couplet 12 de la chanson de Montmorin fait allusion à un moulin qui se trouvait autrefois au lieu dit « le lac », au bord de l'Oule, en face de Serre-Boyer. Ce moulin a été complètement enseveli par un éboulement provenant du « Devès » (pied de Maraysse) vers la fin du 19ème siècle. En faisant barrage à la rivière, l'éboulement a donné naissance à un grand trou qui s'est alors rempli d'eau, noyant le bâtiment par la même occasion. C'est depuis cette époque que cet endroit est appelé « le Lac ».

## Le moulin Cairet

Encore plus bas non loin du village, se trouve un autre moulin, juste à côté de la maison autrefois habitée par Justin Cairet (Titin). C'est d'ailleurs son père qui en avait la propriété.

Ce moulin est bien sûr cité dans la chanson de Montmorin, couplet 22 :

« L'Oule remplit bien vite  
l'écluse du moulin

La sonnette s'agitte quand le  
bief est trop plein ».

Il est également déjà indiqué sur une carte d'état major datant de 1872.

Celui-ci a été un des premiers à cesser son activité. La prise sur l'Oule qui l'alimentait se trouvait environ 100 mètres plus haut au pied de « la Chevallerie », cette bande de terrain entre la Chaussière et le chemin du moulin.

## Le moulin vieux

Il faut savoir en effet qu'il existait dans ce même quartier, environ 50 m en amont et sur la rive gauche un moulin appelé « le moulin vieux » dont la prise sur l'Oule se situait au quartier dit justement « de la prise » non loin de la maison Conchy. De ce moulin-ci, tout comme le moulin vieux d'Usage à Bruis, ne reste aujourd'hui qu'un « clapier », c'est-à-dire un tas de pierres.



Reproduction du moulin Cairet réalisée par Monsieur Dultier, propriétaire du château du bas du village de 1780 à 1903

Le moulin Cairet a probablement été construit pour remplacer le moulin vieux :

## A NOTER:

*Le prochain fil de l'Oule sera consacré au moulin Lombard, sur la route du Gâ pour lequel nous disposons de nombreuses photos et témoignages.*

# Animations locales à venir

## CACT : le voyage

Comme annoncé précédemment, le voyage du CACT aura lieu le 21 juin 2006.

### Prix :

Pour les adhérents au CACT à jour de leur cotisation :

40 € tout compris

Pour les non adhérents :

60 € tout compris

### Programme de la journée :

- Excursion à bord du petit train de la Mure, au départ de St Georges de Commiers. Arrivée à la Mure vers 11 h 30.
- Direction : l'embarcadère du Yacht la Mira pour une mini croisière de 2 h sur le lac Monteynard. Repas pris à bord.
- Retour par le Col Bayard ou le Col du Festre suivant le temps disponible.

A suivre :

un post impact qui vous sera distribué pour plus de précisions.



L'assemblée générale du CACT aura lieu :

le vendredi 7 juillet à 20 h

Dans la salle polyvalente de Montmorin

## Et en basse vallée de l'Oule :

*Nous remercions l'association le Tambourinaire qui nous fait part de son programme pour la saison 2006 :*

6 mai :

Assemblée Générale

mai-juin :

promenade « fleurs de montagne »

promenade « découverte des anciennes mines »

8 et 9 juillet :

stage d'initiation à la lecture des cartes IGN

22 juillet :

Promenade « les pieds dans l'Oule »

24 juillet :

Promenade : « sources, moulins »

Du 29 juillet au 31 juillet :

Expo « peintres et artistes mottois »

5 et 6 août :

Stage d'initiation à la lecture des cartes IGN

19 août :

Promenade « les pieds dans l'Oule »

21 août :

Promenade « sources et moulins »

15 octobre :

Journée des champignons

# Où l'on reparle des fouilles du col des Tourettes

Alain Muret\*, le scientifique qui a dirigé bénévolement les 8 campagnes de fouilles dans le col de Tourettes de 1980 à 1987 (soit huit étés consécutifs) s'apprête à publier un ouvrage intitulé : **Le gisement archéologique du Col des Tourettes à Montmorin – Hautes Alpes.**

Il s'agit d'une synthèse des connaissances très précieuses que ces travaux ont permis de mettre en lumière sous le contrôle et l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie PACA.

Très attendu dans le milieu scientifique cet ouvrage, préfacé par Jean Courtin, maître de recherche au CNRS, viendra aussi satisfaire la curiosité des habitants de la vallée qui sont un peu « restés sur leur faim » après l'arrêt des fouilles en 1987 même si à l'époque quelques articles sur le sujet avaient fait l'objet de publications dans les « cahiers de l'Oule ». Cela est d'autant plus paradoxal que le Col des Tourettes est très souvent cité lors de colloques à l'étranger. De nombreuses sommités scientifiques ont d'ailleurs participé à la réalisation de ce livre.

*« Quand je rencontre mes collègues archéologues en France ou à l'étranger on me pose souvent des questions sur le col des Tourettes. En fait, à la suite de ces fouilles, Montmorin a acquis une renommée internationale. Il faut dire que le site du col des Tourettes est exceptionnel à plusieurs titres, notamment le fait qu'on y retrouve à la fois l'empreinte de l'habitat et de la sépulture ce qui est extrêmement rare. »*

ce manuscrit, co édité par la Société

d'Etudes des Hautes Alpes, l'Association Départementale de Sauvegarde du Patrimoine du Pays du Buëch et des Baronnies ainsi que deux maisons d'édition privées, va très prochainement faire l'objet d'une souscription organisée par la société d'Etudes des Hautes Alpes.

A ce jour, la souscription est imminente. Le moment venu donc, les personnes intéressées auront la possibilité de réserver un exemplaire selon les modalités qui leur seront communiquées par voie de presse (fil de l'Oule, Dauphiné Libéré, ...). Pour l'instant le prix d'un volume n'a pas encore été défini. A priori, pour la Haute Vallée de l'Oule, c'est au CACT, (Comité d'animation Culturel et Touristique) qu'il faudra s'adresser.

## quelques repères :

*A l'origine de cette aventure : une simple gravière*

L'endroit a été découvert tout à fait par hasard : à l'origine il s'agissait d'une simple gravière. Le site a donc à la fois été abîmé MAIS AUSSI révélé par les agriculteurs, la DDE, les maçons et autres utilisateurs qui venaient s'y servir en gravier pour la construction, l'aménagement des routes, ... C'est un préhistorien drômois, Jean-Claude Daumas, qui a des attaches familiales à Montmorin qui l'a repéré (à une bande noire caractéristique) et l'a signalé à Alain Muret.

Par la suite, les travaux ont permis de remonter au mésolithique, soit 7000 ans avant J-C. On parle alors d'une économie de prédation : c'est l'époque des chasseurs / cueilleurs. Le Col des Tourettes est alors identifié comme le site archéologique le plus ancien des Hautes Alpes, détrôné depuis par le site de Vitrolles, découvert un peu plus tard. Ont été trouvés, datant de cette époque : des microlithes qui sont des petites pièces de silex taillées appelées triangles scalènes. Ces triangles étaient en fait des éléments d'une arme composite connue et datée de cette époque : la « sagaie ». La même arme a par ailleurs été découverte en milieu lacustre, au Danemark, l'eau ayant permis de conserver l'objet dans sa totalité, y compris la partie en bois. Cette corrélation a permis d'identifier les microlithes trouvés dans le Col des Tourettes.

*(source de ces informations : Alain Muret, joint par téléphone)*



*\*Alain Muret est le directeur de publication de ce livre à paraître. Il précise qu'il n'est pas à proprement parler un professionnel de l'archéologie même s'il est titulaire de plusieurs diplômes dans ce domaine. Son statut de bénévole lui assure cependant une position très respectée dans la profession.*

# Avis de décès

## Adieu à Yves Triolaire

Agé de 62 ans, **Yves Triolaire** est décédé subitement le 17 mars à l'hôpital de Martigues. Il a été victime d'une rupture d'anévrisme à l'aorte. Les chirurgiens ont tout tenté pour le sauver, en vain.



Comme il l'avait souhaité, ses obsèques ont été célébrées le mercredi 22 mars en l'église Saint Arnoux de Montmorin, le village qui l'a vu grandir. C'est un cortège sans fin qui est venu le saluer une dernière fois dans le petit cimetière du pays : de très nombreux amis et amis d'enfance, très affectés par ce décès survenu bien trop soudainement, se sont succédés pour lui dire Adieu comme en témoignent ces extraits de textes lus au cours de la cérémonie : « ....Il nous a été donné à nous, ses amis, plus qu'à personne, d'apprécier les belles qualités de son esprit et de son cœur. Ses rapports avec tous étaient empreints de la plus grande cordialité. Par son caractère loyal, par sa bonté, il savait gagner la sympathie de ceux qui l'approchaient.... » Michel Bernard. « ....Ô temps charmant des brumes douces, de nos fous rires, des longs vols d'oiseaux, le vent qui soufflait sous le préau. Je sens encore entre paume et pouce la chaleur rassurante de ta main pour remonter le petit chemin. » Christiane Die

Yves était né le 25 mars 1944 à Gap.

Yves a fréquenté l'école du village jusqu'à l'âge du certificat d'étude, entouré de sa maman Simone et de son oncle Emile. A 18 ans il part pour Valence travailler dans le secteur de la plomberie. Il continuera sa carrière professionnelle dans l'Isère à l'usine de Jarry où il occupera plusieurs postes. De là, il sera muté à Fos sur Mer au début des années 80 et depuis peu il profitait enfin de sa retraite à Saint Mitre les Remparts dans les Bouches du Rhône.

Yves était d'un naturel calme et d'une gentillesse apprécié par tous. C'était aussi un bon vivant et ses obsèques ont aussi été l'occasion pour ses amis de se rappeler les bons moments passés ensemble.

Père de 4 enfants : Stéphane, Guillaume, Fabrice et Jessica, Yves était déjà 4 fois grand-père.

Nos pensées aujourd'hui sont entièrement tournées vers sa famille et tout particulièrement sa mère, Simone qui à l'âge de 86 ans aura besoin de toute l'affection des siens et de son entourage pour surmonter cette épreuve terrible entre toutes.

**Sœur Edith George-Picot** est décédée le 24 mars à Nyons à l'âge de 83 ans.

D'origine parisienne, sœur Edith a longtemps exercé le métier d'infirmière. Elle appartenait à l'ordre des dominicaines. D'un naturel très simple, elle avait su garder son âme d'enfant et était appréciée par tous les habitants. Selon sa volonté, elle repose désormais au cimetière de Montmorin où elle a vécu pendant de nombreuses années : environ de 1993 à 1999. Ses obsèques ont été célébrées le 29 mars par le père Jean baptiste Rougny en l'église St Arnoux.

**Ginette Grassot** : native de Sainte-Marie, **Ginette Rostaing**, née Grassot est décédée le 5 avril 2006 à l'âge de 78 ans.

Née le 30 juillet 1927, elle passe toute son enfance au village avant d'être placée à Marseille puis à Paris. Plus tard elle ira s'installer à Menglon dans la Drôme après avoir épousé Roger Rostaing en 1955. Le mariage aura lieu à Sainte-Marie. Louis Tatin est alors le maire du village.

Veuve depuis un an, Ginette Rostaing a été incinérée à Valence le lundi 10 avril à 16 h.

Le fil de l'Oule présente ses condoléances à toute sa famille, en particulier à son fils Serge ainsi qu'à ses frères et sœurs Yvonne, Arlette, Elise et Max.

# Des nouvelles des habitants

## Bienvenu à :

**Frank Leroy** qui est le fils de Nadine Chamard Bois de Montmorin (Chatusse).

Menuisier de formation, Frank a récemment quitté Grenoble et décidé de s'installer à l'année dans la vallée, au risque de se retrouver sans emploi mais il est confiant :

*« J'ai opté pour une meilleure qualité de vie. Pour le travail, je finirai bien par trouver quelque chose, même si dans un premier temps ce n'est pas dans ma branche. »*

Pour le contacter :

04 92 66 07 88

## NOMBREUSES HOSPITALISATIONS EN CE DÉBUT DE PRINTEMPS :

**Brice Moufouma** de Ste-Marie (le fils de Liliane Combe) est toujours hospitalisé à Marseille à l'hôpital militaire suite à un accident de la route. Il semble qu'il soit enfin en bonne voie de guérison.

**Jacqueline Borla** de Bruis a été hospitalisée à Montélimar pendant plusieurs semaines fin février début mars, suite à une brûlure à l'eau bouillante au 2ème et 3ème degré. Elle est actuellement à l'hôpital des grands brûlés à Lyon où elle a été transférée pour y subir plusieurs greffes de peau.

**Ginette Girousse** de Montmorin a été hospitalisée au début du mois d'avril à la clinique de Gap pour y subir une opération au genou.

**Josette Lombard** de Montmorin a été hospitalisée à Gap le 17 avril pour y subir une série d'examens. Elle est de retour chez elle depuis le 26 avril.

**Margueritte Berger** se trouve actuellement en maison de repos à Turriers (04) après avoir subi, à la clinique de Gap, deux anesthésies pour une opération à la hanche vers la fin du mois de mars.

**Colin Razaud** de Montmorin a été hospitalisé en urgence la nuit du 20 au 21 mars pour une hernie étranglée. Il a été opéré. Rentré chez lui au bout de quelques jours, il y poursuit sa convalescence.

Nous accompagnons moralement toutes ces personnes qui ont fait et/ou font preuve d'un grand courage lors de leur séjour en milieu hospitalier.

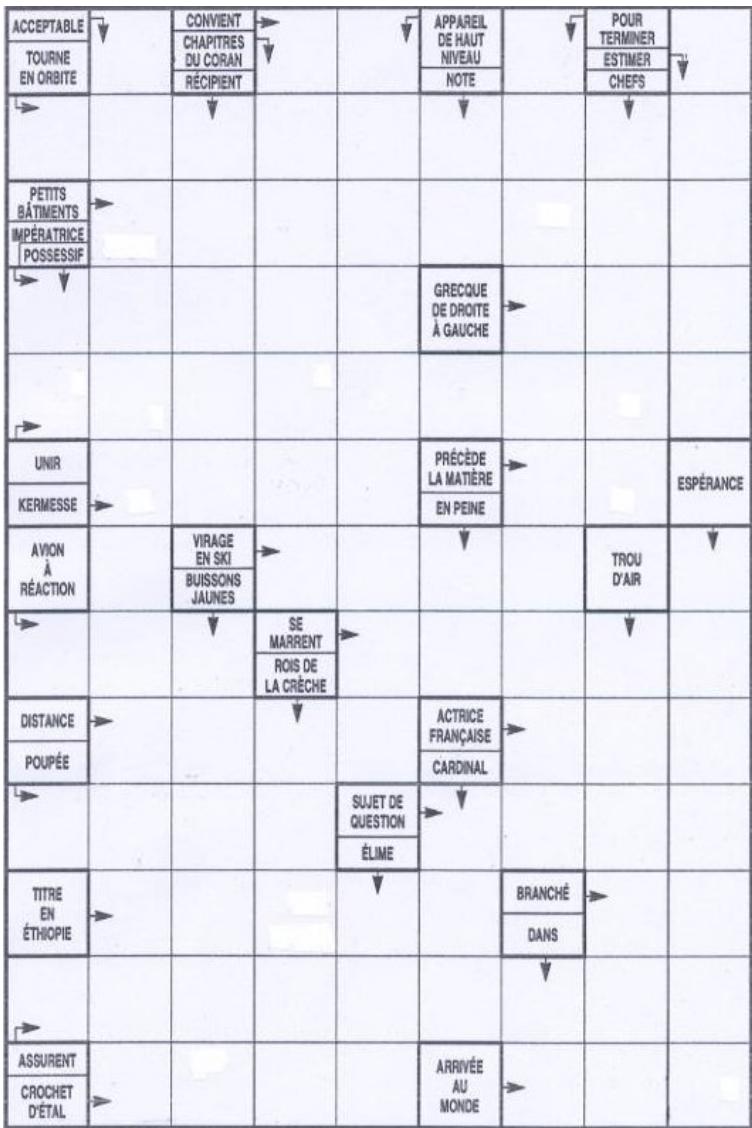
## Vos petites annonces

(diffusion gratuite : s'adresser au 04 92 66 04 39 ou par mail : [c.lombarccvo@wanadoo.fr](mailto:c.lombarccvo@wanadoo.fr))

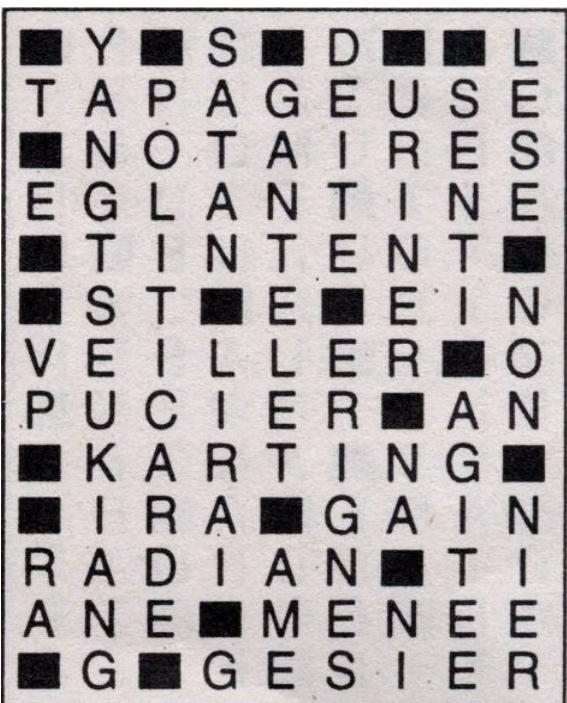
*Vend : mobilette 50 MBK, année 1996, très bon état général, aspect neuf  
Prix : 300 €, à débattre. Tél : 04 92 66 07 88*

*Vend : carabine 300 browning, BAR II, très peu servi  
Prix : 1000 € + accessoires. Tél : 04 92 66 07 88*

## Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



### Solution du n° 46



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village  
05150 BRUIS  
Tel: 04-92-66-04-39  
04-92-66-04-21  
Email: ccvo@wanadoo.fr  
Ou : c.lombarccvo@wanadoo.fr

**Nos heures d'ouvertures au public :**  
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 30 à 17 h

### Bibliothèque intercommunale :

**Provisoirement fermée**

**Tél : 04 92 66 04 39**

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Lombard

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

**Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".**

**Montant : 15,26 € (soit 100 frs)**  
**chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",**  
**à adresser à : CCVO 05150 BRUIS**  
**Signature :**